Compte Rendu du C.A. De l'AMAP du 7 février 2023

Présent es : Martine, Nathalie, Loïc, Carole, Nicolas, Marie-Chantal, Cécile, Brindille, Léa

Ordre du jour :

- 1. Point finance
- 2. déroulement des distributions
- 3. adhésion 2023
- 4. soutien à Vincent et Blandine
- 5. Fête du printemps.
 - Comme convenu lors du C.A. Précédent, nous avons donné à la nouvelle Amap de Carcès 1/3 du solde que nous avions disponible sur le compte début janvier, soit 1300€. Il reste en compte à ce jour 2700€.

2. Les distributions :

Loïc : Il a été heureux de la présence de producteurs autre que les maraîchers

Nina : un représentant du Jas livre tous les quinze jours, et pourrait être présent à la distribution, mais seulement de temps en temps

Nico: gêné par le fait que la décision ait été prise si rapidement, sans avoir consulté les producteurs en amont. Les fermes sont très différentes en fonctionnement et en chiffre d'affaire. Dans le groupe de producteurs qui se relaient pour livrer avec le Jas ils sont quatre, chacun des producteurs fait 7 livraisons à Moissac dans l'année, soit 28 livraisons au total, mais ils ne peuvent pas rester à tous les coups.

réponses : c'est l'intérêt du planning sur l'année, donné longtemps à l'avance, il permet une visibilité, une répartition plus souple et à chacun de s'inscrire quand ça l'arrange le mieux.

C'est surtout quand la distribution se passera à la Campagne Lunounette que se serait bien d'avoir un relais pour Loïc et Sonia.

Il est nécessaire de diffuser un petit « guide du permanencier » pour que les adhérent es qui n'ont pas l'habitude ne se sentent pas trop perdu. Un document existe déjà, que Martine a diffusé au membres du C.A.. Il faut le relire et le mettre à jour.

- 3. L'appel aux adhésions pour 2023 n'a pas encore été fait. Il sera lancé dans les prochaines semaines par les secrétaires. L'adhésion est à 12€. A préciser sur le bulletin : l'adhérent e s'engage à tenir au moins 2 permanences dans l'année + joindre le guide du permanencier.
- 4. Vincent s'est blessé, il ne se sert pas de sa main. L'amap souhaite soutenir la ferme, mais nous ne savons pas de quoi elle a besoin. Nous proposons une aide financière pour la prise en charge du remplaçant·e, à puiser dans la caisse de solidarité. Nico rencontre Vincent bientôt : il verra avec lui quels sont leurs besoin : financier, mais aussi peut-être une aide matérielle pour les travaux (collègues).

5. La Fête de Printemps

La date : le dimanche 14 mai en journée (week-end d'avant Mini-Boun, Week-end d'après férié) ouverture à 11h ou 12h ; spectacle ouvert à tous à 15h

Le lieu: aux Terres Longues

L'idée ; faire la fête pour la transition entre les maraîchers ; faire connaître l'amap

Le format : proposer un repas payant qu'on prépare va engendrer une masse de préparation

colossale donc mauvaise idée. On opte plutôt pour un repas partagé ; l'amap offre l'apéritif (500€ max, à boire et à manger, pris chez nos producteurs). → demander aux producteurs ce qu'ils peuvent fournir

Côté festivité culturelle : voir avec le Plancher quel partenariat est possible, quel spectacle il peut nous recommander. De préférence en lien avec le monde paysan.

Budget : 1000€ pour les festivités (un spectacle, un bal trad, ou un concert, à voir ce qu'on trouve de dispo à cette date) [conteur·se c'est plutôt 500€]

Quelques idées en vrac : Cyrille et Cécile demandent à un groupe de musique qu'ils connaissent ; côté musique : Isabelle Desmero ; balade contée proposée par le parc les années précédentes ; Autre : proposer à la ludothèque de venir, (jeux en bois) pour un coin enfant → pas de budget défini pour le moment.

Pour la communication : bouche à oreille, et impression maison de quelques flyers : qui a des compétences en graphisme ?

6. Questions éparses

Rappel sur les périodes légumes : le prochain contrat débutera début avril ; la délocalisation des distributions se fera début mai (premier mardi de mai), afin de fidéliser au maximum les gens avant de se déplacer.

Prochain bulletin fin mars : annoncer changement de lieu de distribution ; fête du printemps.